



LES AMIS  
DE ROBESPIERRE  
POUR  
LE BICENTENAIRE  
DE LA RÉVOLUTION



Conseil Régional / Pas de Calais

Ecrits de Robespierre

A propos de **MARAT**

On aurait pu cette année célébrer le bicentenaire de l'assassinat de MARAT, la veille du 14 juillet. Qui l'a fait ?

"Il n'est guère facile, d'emblée, d'aimer Marat" écrit M. Vovelle qui ajoute "Et pourtant c'est l'Ami du Peuple... aimé des Parisiens... C'est l'un des théoriciens, mais aussi des porte-parole les plus avisés de la Révolution..."

Le 5 janvier 1793 dans une de ses "Lettres à ses Commettants" Robespierre polémique avec Vergniaud, Gensonné, Brissot et Guadet, rejettera en ces termes, l'amalgame fait entre Marat et lui :

"[...]Ce n'est pas que je veuille refuser à Marat la justice qui lui est due. Dans ses feuilles, qui ne sont point toujours des modèles de style ni de sagesse, il a dit pourtant des vérités utiles, et fait une guerre ouverte à tous les conspirateurs puissans, quoiqu'il ait pu se tromper sur quelques individus. Je sais qu'il ne vous a pas épargnés vous-mêmes : mais ce mérite-là, n'a point effacé à mes yeux, ces phrases extravagantes qu'il a mêlées quelques fois aux idées les plus saines, comme pour donner à vous et à vos pareils, le prétexte de calomnier la liberté. On a dit, il y a longtems, que, sous ce rapport, Marat avoit été le père des modérés et des feuillans ; on pourroit dire par la même raison, qu'il est aussi votre patron ; et on seroit tenté de croire qu'il ne vous châtie que parce qu'il vous aime. Je parie que vous l'aimez aussi, quoique vous affectiez de crier bien fort, à la moindre correction qu'il vous donne. En effet, que seriez-vous sans lui ? Que deviendriez tous vos journaux et toutes vos harangues, s'il n'avoit point écrit ces deux ou trois phrases absurdes et sanguinaires, que vous vous évertuez sans cesse à répéter et à commenter ? C'en étoit fait, vous étiez peut-être réduits à devenir patriotes, s'il vous avoit fourni le prétexte de travestir le patriotisme en maratisme, afin de donner à l'incivisme, au feuillantisme, au royalisme et au coquinisme, je ne sais



Marat 1743-1793  
Martyr de la Liberté

quel air de sagesse et de modération. Il est si commode aux ennemis de la liberté, de paroître simplement les adversaires de Marat, et de confondre la cause de la liberté, avec la personne d'un individu, pour être dispensés de la respecter. Telle fut la politique des premiers aristocrates, et des héros de l'intrigue, dont vous partagez les disgraces, après avoir imité leurs exploits. Comme eux, vous voulez persuader à toute l'Europe, que les républicains de France, que les partisans des principes de l'éga-

Bulletin Départemental

N° 16  
Septembre-Octobre  
1993

Sommaire

|   |                 |
|---|-----------------|
| <i>Robespierre et Marat</i>                                 | <i>p. 1</i>     |
| <i>Nouvelles brèves -<br/>Robespierre et les Etrangers</i>  | <i>P. 2</i>     |
| <i>1848 Décès<br/>du jeune Derobespierre</i>                | <i>P. 3</i>     |
| <i>Le comité de Salut Public<br/>et la Question Sociale</i> | <i>P. 4 - 5</i> |
| <i>Francine LHOSTE raconte</i>                              | <i>P. 6 - 7</i> |
| <i>Actualité 93</i>   | <i>P. 7</i>     |
| <i>Une seconde maison<br/>Robespierre<br/>Adieu 89</i>      | <i>P. 8</i>     |

lité, ne sont qu'une faction, et que cette faction est Marat lui-même. Ainsi, grâce au don des métamorphoses dont vous êtes éminemment doués, Paris des jacobins, les membres de la Convention, qui ne se plient point aux vues des intrigans, et Marat c'est précisément la même chose. Tous les amis énergiques de la liberté, ne sont tout au plus, que des satellites entraînés dans le tourbillon de cet astre nouveau.

Avec ce nom magique, vous prétendez renverser tout l'ouvrage de notre révolution. C'est pour opérer ce grand oeuvre, que vous écrivez, que vous imprimez, que vous pérez, que vous cabalez infatigablement : mais la révolution triomphera du nom de Marat, comme de vos intrigues ; on fera justice de vous et de lui, en improuvant ses écarts et en déconcertant vos complots...]"



Pour les nombreux amis de l'ARBR qui ont suivi les travaux du Colloque Robespierre à Arras en avril dernier, point n'est besoin de souligner la qualité et le succès de cette rencontre. Une organisation absolument parfaite ; beaucoup d'idées neuves apportées dans les communications et chaque fois une discussion animée partie de la salle, tout était fait pour susciter un intérêt jamais démenti. Amphithéâtre de la fac, salle des concerts, tribunes du Conseil Général ont fait le plein trois jours durant. La conférence de M. AGUHLON a clos ces journées par un véritable feu d'artifice.

M. JESSENNE et les organisateurs qui l'ont entouré ont gagné un audacieux pari mais la tâche n'est pas terminée pour eux : grâce à ce Colloque une étape nouvelle a été franchie dans la connaissance d'une période décisive de notre histoire, il faut la faire largement connaître. La publication des "ACTES" est engagée. Ils seront à la disposition du public dès le printemps prochain.

\*\*\*\*\*

Les Actes de Colloque d'octobre 1992, organisé par l'ARBR sur le thème "REPUBLIQUE ET MOUVEMENT OUVRIER" sont sortis des presses et disponibles dès maintenant au prix de 90 F.

Commandes : ARBR, Maison des Sociétés 62000 ARRAS (pour envoi postal joindre 18 F. pour frais).

\*\*\*\*\*

Rédition des OEUVRES COMPLETES DE ROBESPIERRE : la suggestion faite lors du Colloque d'avril, a été largement encouragée. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés à vaincre mais nous avons choisi de ne pas nous laisser rebuter. Les démarches sont entreprises. Nous recevons avec plaisir tous les concours qui peuvent se manifester pour nous aider dans cette vaste entreprise.

\*\*\*\*\*

"Combats pour la Révolution Française" c'est sous ce titre qu'ont été réunis articles et communications pour la plupart inédits de Michel VOVELLE dans un volume publié à l'occasion de son départ en retraite. L'ARBR a participé à la souscription pour l'édition de cet ouvrage, disponible dès maintenant à notre bibliothèque (centre culturel J. Effel à Carvin). On trouve par exemple dans ce livre le texte de la Conférence (organisée par l'ARBR) prononcé par M. VOVELLE à Arras en 1988 "Pourquoi nous sommes toujours Robespierristes".

Le volume de 380 pages (250 F) est publié par les Editions "La découverte"

\*\*\*\*\*

A. Arras, sur les traces de Robespierre

L'Association des Robespierristes de Paris, animée par Marianne BECKER et Catherine MEIGNEL est venue, le 25 septembre dernier, en petite délégation découvrir dans Arras tout ce qui y rappelle la ville telle que Robespierre l'a connue. Nos amis parisiens et les responsables de l'ARBR qui les accompagnaient ont bénéficié du concours exceptionnel des historiens les plus qualifiés qui soient pour leur servir de guides : M. NOLIBOS, M. et Mme MILLOT.

## Robespierre et les Etrangers

*Dans l'attente de la publication des Actes du riche "Colloque Robespierre" d'avril 93, voici un court aperçu de la communication fort appréciée qu'a faite notre ami Laurent PETIT*

Dès les débuts de la Révolution, l'étranger est présent sur le devant comme dans les coulisses de la scène politique. En 1789, il est l'allié du complot aristocratique qui induit la Grande Peur. Avec la guerre, c'est sous l'uniforme du soldat qu'il s'oppose au grand jour à la Révolution, tandis que dans l'ombre il ourdit des complots et fomenté des troubles. Quelles difficultés ne pose-t-il pas aux acteurs d'un mouvement aux aspirations universelles !

Dans le débat sur l'Etranger et les étrangers, Robespierre est le plus souvent dépeint comme le pourfendeur infatigable des conspirations tramées par les cours européennes, et comme le dénonciateur des allochtones présents sur le territoire national. L'interprétation de son discours comme xénophobe peut alors apparaître fondée. Nous analyserons ses prises de positions ; afin de déterminer dans quelle mesure il s'agit d'un discours que l'on pourrait qualifier, avec plus de pertinence, d'exclusion.

La vision de ce qu'on appela par la suite les nationalités - nous parlerons plutôt de peuples-, chez Robespierre, est modelée à la fois par l'intériorisation de certains préjugés hérités du Siècle des Lumières (sur les juifs, la barbarie russe), de topiques pré-révolutionnaires (les effets du Traité du Commerce de 1786) et par un vécu qui lui est propre. En effet, sa ville natale était le lieu de stationnement des régiments suisses. De plus, du littoral lui parvenaient les échos des colonies britanniques et du tout jeune "Refuge" hollandais de Saint-Omer. A l'aune de son expérience, il juge les différents groupes allogènes. Les Liégeois reçoivent son soutien indéfectible, alors que les Bataves n'obtiennent que sa méfiance. Les Américains et les Suisses, quant à eux, ne sont pour Robespierre que de nécessaires alliés. C'est dans la vision de l'Angleterre que son originalité se fait le plus sentir, car il est, en grande partie, l'initiateur des images véhiculées d'un gouvernement perfide -soutenu par tout un peuple-, parsemant ses discours de références historiques peu flatteuses et balayant toute trace d'anglophilie.

La seconde ligne de force de la prise de position robespierriste est la partition qu'il opère entre les étrangers de l'intérieur et les peuples de l'Etranger. L'Etranger en France est compris comme l'agent de l'Etranger, le traître, le corrompu, celui qui inévitablement appartient à une faction, le cancer de la République. Ses lieux d'action sont Paris, centre de l'impulsion révolutionnaire, et les départements maritimes déjà largement gangrenés par la présence étrangère. Par contre, les peuples européens, constitutifs du "genre humain" et par là-même aspirant à la liberté, ne peuvent, à ce titre, être entachés de suspicion. Il n'est pas pour autant un tenant de la République Universelle dont Paris serait le chef-lieu : à la France, il réserve simplement le titre illustre d'exemple de l'humanité.

Dans cette interprétation du monde, quelle place est réservée au complot de l'étranger ? Il est considéré par Robespierre comme un formidable levier politique, une arme imparable dans la lutte des factions, d'un maniement facile pour le rhéteur qu'il est. Il est moyen d'intense mobilisation des énergies qui trouve son point d'orgue dans la mise au ban de l'humanité, de ce qui apparaît être son principal moteur l'Angleterre- et du mal qui ronge la Révolution -la corruption des *guinées de Pitt*. Abattre les factions du dedans et annihiler l'obstacle extérieur au progrès humain, telles sont les visées de l'Incorruptible.

Ainsi, le discours sur l'étranger apparaît comme un vrai discours de Salut public. On peut, sans nul doute, parler d'exclusion politique des étrangers mais certes pas de xénophobie. Bien au contraire, dans son grand discours sur l'Etre suprême, il invite le genre humain à un "banquet fraternel et sacré".

Laurent PETIT



# Hénin-Beaumont : 29 juillet 1848

## Décès d'un jeune **DEROBESPIERRE**

Notre ami, M. Henri CLAVERIE, professeur agrégé, Membre des ROSATI a découvert en juillet 1992 à Hénin-Beaumont (PdeC) une stèle funéraire portant le nom d'un jeune DEROBESPIERRE décédé le 29 juillet 1792 à l'âge de 13 ans. Il a publié à cette occasion, dans la gazette "PLEIN-NORD" de février 93, un article dont il nous a permis de tirer les extraits suivants :

La stèle découverte dans une cour 32, rue Demarquette présente une longue inscription gravée dans le marbre. Seul le prénom du jeune Derobespierre est illisible, mais nous avons retrouvé son acte de décès à la mairie d'Hénin-Beaumont le 1<sup>er</sup> octobre 1992. Le 29 juillet 1848, le maire de l'époque était justement M. Napoléon Demarquette.

M. Charles Wantier, âgé de 57 ans, brasseur, oncle par alliance du défunt, habitait non loin de là, dans la rue de l'enclumerie, aujourd'hui, rue Denis-Papin. Sa brasserie est actuellement occupée par un brocanteur, célèbre pour ses antiquités. M. Wantier et M. Dablain Benoît, ont déclaré que le jeune Emile Derobespierre était décédé à trois heures du matin, chez son aïeule Dame veuve Gourlez, 6, rue de la Motte. C'est ainsi que se nommait en 1848 la rue Napoléon Demarquette actuelle.

qui nous a permis de retrouver les liens de parenté de notre jeune Emile Derobespierre avec le Conventionnel Maximilien d'Arras (1758-1794).

### *Extrait de l'acte de décès n° 73 (29 juillet 1848 à midi)*

*...Lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui, trois heures du matin, est décédé en la demeure de son ayeule, Dame Veuve Gourlez née rue de la Motte, Emile Robespierre, âgé de treize ans, célibataire, domicilié audit Hénin-Liétard, fils de Henri et de feu Joséphine Gourlez, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès, après que lecture leur en a été donnée.*

*Montier, Dablain, Derobespierre*

D'autre part, M. Michel Derache a bien voulu nous offrir une photocopie de la page 67 du tome III de l'Histoire générale du Comté d'Harnes d'Albert Demarquette, Lille 1867, où l'on parle de les Eugène, le grand-père d'Emile et de la famille Gourlez.

Nous avons retrouvé également les descendants de la famille Gourlez qui habitent la même rue Napoléon Demarquette, à cent mètres de la stèle, dont ils ignoraient la présence.

Madame Gourlez a fort aimablement reçu Henri Claverie, en présence de M. Alexandre Gourlez, son fils.

Nous avons pu étudier, avec les précieux documents de la famille, toutes les filières qui recourent et corroborent les renseignements recueillis, avec le témoignage vivant de lointains descendants par alliance.

La ville d'Hénin-Beaumont est fière de cette lointaine filiation avec la famille De Robespierre.

Dans la famille Gourlez d'Hénin-Beaumont, on a souvent parlé de la lignée des Robespierre, nous assure l'aïeule, Madame Gourlez.

Quelle noble joie de retrouver les traces de nos glorieux ancêtres à travers les siècles.

### *Extrait du Tome III de l'histoire générale du Comté d'Harnes. (p 67)*

*[... Voici ce que je sais, par certaines voies, sur les derniers Derobespierre, Ives-Eugène Joseph, marié en premières noces à Angélique Fremaux, en eut une fille nommée Angélique ; en secondes noces, à N. Lenglin, il eut : Henri, marié à N. Gourlez, de Montigny-en-Gohelle, décédés aujourd'hui avec toute leur postérité ; Marie-Anne, épouse de N. Aubert, son cousin germain, natif de Wasiers, fils de Marie-Augustine-Joseph Derobespierre, dont postérité ; Eugène-Rosalie, épouse de Simon-Benoît-Quirin. Tourlois, notaire à Carvin-Espinoy, veuf de N. Duthilloeuil, fils de François Tourlois et de Marie-Anne Boussemart, fermiers à Billy-Montigny, décédé le 17 avril 1824, âgé de trente-cinq ans, inhumé audit Billy ; Louis Derobespierre, marié à N. Lecherf, qui continue la postérité mâle ; Henriette, épouse de N. Ringo, fils de Pierre-Joseph, brasseur à Arras...]*

*par Albert Demarquette Lille 1867*

### **L'EPITAPHE**

**Derobespierre**  
**décédé le 29-7-1848**  
**à l'âge de 13 ans**

*Il croissait comme  
une plante cultivée avec  
soin, mais la mort versant  
le poison dans sa racine, a  
miné ses jours novices,  
accepte sans avoir subi  
d'épreuve, il a été introduit  
dans la Communauté des  
saints.*

*Nous ne nous en  
plaignons pas.*

L'acte de décès nous apprend le prénom du père d'Emile-Henri et le prénom de sa mère : Joséphine Gourlez qui était décédée avant le 29 juillet 1848.

La grand-mère Joséphine Gourlez était de Montigny-en-Gohelle, au Barlet.

La présence insolite de cette pierre peut s'expliquer, par le fait que le cimetière de l'ancien village d'Hénin-Liétard, se trouvait depuis des temps immémoriaux, place Carnot, devant l'église Saint-Martin, jusqu'en 1864. Il est possible que lorsque le cimetière communal fut transféré rue de l'Egalité en

1864, la famille ait tenu à conserver cette stèle mortuaire qui est ainsi parvenue jusqu'à nous.

Ce qui nous permet aujourd'hui d'évoquer le souvenir des Robespierre d'Hénin-Liétard, mentionné dans l'ouvrage d'un ancien avocat de Douai, Albert Demarquette.

Cette stèle avait été remarquée dans les années 30 (1930) par l'historien Jean-Louis Delelis, membre d'Honneur de la Société Hennium qui m'avait mis sur la piste.

Ces renseignements précis fournis par l'acte de décès d'Emile Derobespierre, à l'Hôtel de Ville d'Hénin-Beaumont, nous ont permis d'approfondir les recherches.

D'abord en fonction des ascendants directs de Maximilien de Robespierre, le Constitutionnel, né le 6 mai 1758. Cette généalogie nous fut révélée jadis par l'historien carvinois : M. Couvreur.

M. Michel Derache du Musée de Harnes, a bien voulu, lui aussi, étudier la question, avec les documents qu'il possédait : ce



# Le Comité de Salut Public et la Question Sociale

Lorsque le 8 Ventôse an II (26 février 1794), Saint-Just proclame du haut de la Convention : "Abolissez la mendicité qui déshonore un Etat libre ; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent", tout le monde comprend - et Barère le premier qui rappellera la phrase complète dans son fameux rapport sur la mendicité du 22 floréal suivant (11 mai 1794) - que le Comité de salut public avait décidé de s'occuper - enfin pourrait-on dire - de la question sociale.

## Du libéralisme à l'interventionnisme.

Et jusque là, il est vrai que d'hésitations, que de tergiversations ! En 1792, face au libéralisme girondin, les Montagnards, (le côté gauche de l'assemblée) de peur qu'on ne les accuse de taxeurs, étaient finalement peu éloignés de leurs adversaires sur cette question. Saint-Just affirmait le 29 novembre 1792 : "Je n'aime point les lois violentes sur le Commerce" même si, par son génie intuitif, il sentait l'impérieuse nécessité de la question sociale : "La misère a fait naître la Révolution ; la misère peut la détruire". Robespierre, le 24 avril 1793 dans son intervention sur la propriété est sans équivoque : "Ames de boue, qui n'estimez que l'or, je ne veux point toucher à vos trésors, quelque impure qu'en soit la source. Vous devez savoir que cette loi agraire dont vous avez tant parlé, n'est qu'un fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles".

Et plus loin encore :

"L'Egalité des biens est une chimère... Ils s'agit bien plus de rendre la pauvreté honorable, que de proscrire l'opulence".

On comprend mieux la fameuse séance du 25 juin 1793 où l'Etat-major montagnard (Robespierre, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Thuriot) monta au créneau contre le chef des Enragés, le curé rouge Jacques Roux venu exposer ses thèses égalitaires allant même jusqu'à menacer les Montagnards :

"Députés de la Montagne, vous ne terminerez pas enfin votre carrière avec ignominie" (sur cette journée et les Enragés, voir Maurice Dommanget : Jacques Roux et surtout Albert Mathiez : la vie chère et le mouvement social sous la terreur). Cependant, et c'est paradoxal, l'élimination des Enragés s'effectue au moment précis où leurs thèses triomphent. (À l'automne 1793).

## Vers une inévitable restriction du droit de propriété.

Déjà, Robespierre avait aperçu le moment où il faudra intervenir. Dès le 2 décembre 1792, en plein procès du roi, il s'écrie :

"Nul homme n'a le droit d'entasser des monceaux de blé à côté de son semblable qui meurt de faim. Le premier des droits, c'est celui d'exister. La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là" et de proposer dans sa déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

"Article VI : La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi".

Le 8 Ventôse an II, Saint-Just présente son rapport sur les personnes incarcérées qui se termine par la présentation de cet article :

"Article II : Les propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. Les biens des personnes reconnues ennemies de la Révolution seront séquestrés au profit de la République".

Quatre jours plus tard, Saint-Just présentait les fameux décrets de Ventôse, qui ont fait couler beaucoup d'encre : Albert Mathiez y voit la preuve d'une tentative socialisante des Robespierriéristes. Plus nuancé, Albert Soboul pense à une tentative de court-circuiter le clientélisme hébertiste au moment où l'élimination des factions se précise. Toujours est-il que Saint-Just peut affirmer :

"Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux ni un oppresseur sur le territoire français ; que cet exemple fructifie sur la terre ; qu'il y propage l'amour des vertus et le bonheur. Le bonheur est une idée neuve en Europe !"

Et le rapporteur du Comité de proposer les deux fameux articles :

"Article Premier : Toutes les communes de la République dresseront un état des patriotes indigents qu'elles renferment.

Article II : Le Comité de salut public fera un rapport sur les moyens d'indemniser tous les malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution".

Saint-Just accordera désormais la plus grande priorité à tout ce qui ira dans l'exécution de cet ambitieux programme, déclarant même :

"Si vous donnez des terres à tous les malheureux, si vous les ôtez à tous les scélérats : je reconnais que vous avez fait une révolution". (23 Ventôse an II - 13 mars 1794).



La misère du peuple contrastait avec la richesse des profiteurs de guerre

## Extirper la mendicité des campagnes.

Françoise Brunel dans son "Thermidor, la chute de Robespierre" (Editions Complexe - 1989) établit parfaitement le fil conducteur de la politique sociale du Comité de salut public montrant que "les dissensions sont plus imaginaires que réelles" (P. 59). Et en effet, un an après la lutte contre les Enragés, la politique gouvernementale s'est sensiblement rapprochée de celle qu'elle combattait farouchement. Désormais, il ne s'agit plus "d'honorer la pauvreté" comme le demandait encore Robespierre en avril 1793 mais de la faire disparaître. Dans la droite ligne des rapports de Saint-Just, Billaud-Varenne s'attaque au vaste problème posé par l'indigence, annonçant le grand rapport du 22 floréal de son collègue Barère. Relisons Billaud-Varenne : (1<sup>er</sup> floréal an II - 20 avril 1794). "Citoyens, nous avons promis d'honorer le malheur ! Il sera bien plus beau de le faire disparaître. Aussi la mendicité va-t-elle enfin trouver son extinction dans la munificence nationale, non à la manière des rois : ils entassent des milliers d'infortunés dans des hospices, tombeaux qui engloutissent le misérable pour prolonger son existence dans l'oppression et dans la douleur... Un peuple généreux au contraire, distribue des secours sans ostentation... Voulez-vous empêcher que cette lèpre politique attaque désormais le corps social ? Faites qu'on ne puisse pas se dispenser, sans se couvrir de honte, de se mettre en état d'exercer une profession utile." Billaud insistait sur deux points : la nécessité de la bienfaisance - c'est-à-dire la solidarité - de l'état et en second lieu sur une politique de grands travaux pour relancer l'emploi ; (édifices publics, ateliers, canaux, grandes routes...)

## Le rapport fondamental du 22 floréal.

C'est donc trois semaines plus tard que Barère rapporteur incontournable, infatigable et omniprésent du Comité, présente son fameux rapport "dit sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes et sur les secours que doit accorder la République aux citoyens indigents". Même présenté par le Cama-



